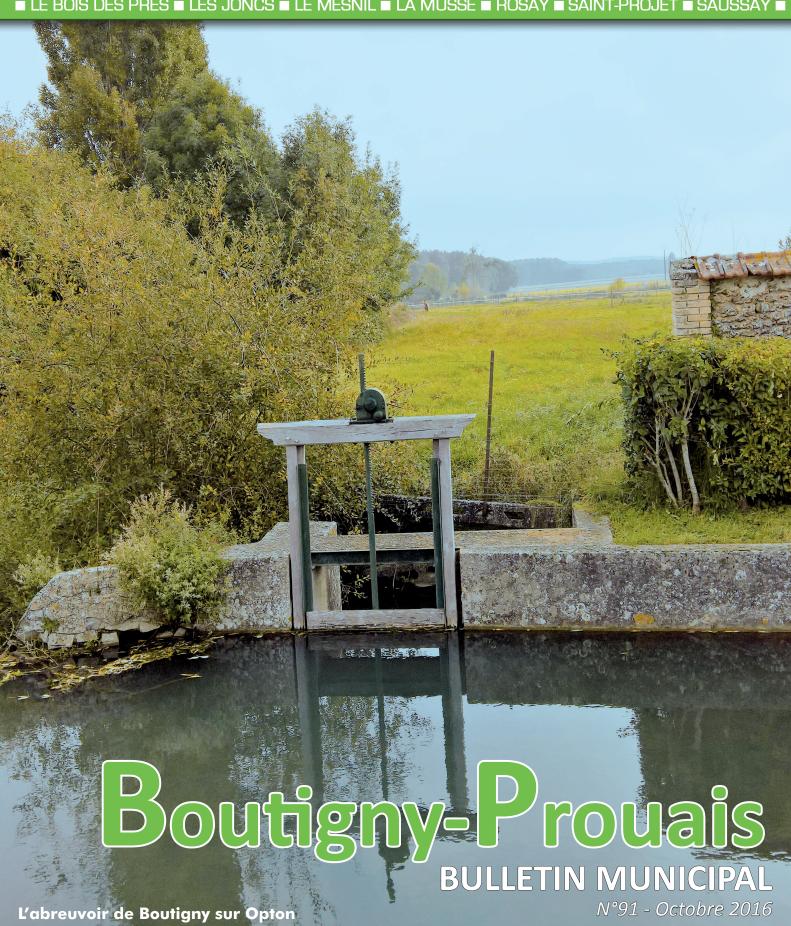
ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE ■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■





Directeur de la publication :

Mireille Eloy Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Relecture

Agnès Ventura

Maquette et Impression

Johnathann GODÅRD Photos libres de droit Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire 28410 BOUTIGNY Tél : 02.37.43.00.43

Fax: 02.37.65.11.81

Courriel:

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web:

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY :

Lundi 14h30 - 17h30 Mardi 14h30 - 17h30 Mercredi 14h30 - 17h30 Jeudi 14h30 - 17h30 Vendredi 14h30 - 17h30 Samedi 09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél: 02 37 43 05 15

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30

Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Je commencerais tout d'abord par des remerciements. Ils s'adressent aux administrés qui ont tenu compte des propos contenus dans le dernier mot du maire sollicitant leur attention quant à l'entretien des abords de leur propriété sur le domaine public.

J'ai pu remarquer ça et là, une réelle volonté de bien faire et de suite une vue plus agréable de l'environnement pour chacun d'entre nous. Bien sûr, il reste encore à faire mais j'espère être encore entendue à travers les quelques lignes que je rédige à l'attention de nos concitoyens qui n'auraient pas encore pris la mesure de l'importance de vivre et de se promener dans un village, certes rural mais propre, où chacun prend sa part dans le nettoyage qui lui revient.

Je ne veux pas oublier non plus de remercier chaleureusement les botipratiens qui, toute l'année, s'appliquent à entretenir les abords de leur propriété et même un peu plus ... en n'hésitant pas à « pousser » leur courage jusqu'à l'entretien des espaces verts, mares et trottoirs appartenant au domaine public. Merci de votre implication et de votre dévouement, ils sont appréciés.

Vous aurez pu remarquer que les employés communaux ont procédé récemment au balayage des caniveaux, alors ne les encombrez pas en balayant vos trottoirs dans leur direction car vous empêchez les pluies de suivre leur chemin vers les avaloirs. Au contraire, ramassez tout ce qui peut les encombrer ; le territoire est très étendu et la main de chacun d'entre vous a son utilité, croyez-moi.

En revanche, je suis triste de n'avoir aucunement remarqué d'amélioration quant au ramassage des déjections animales et je ne peux que réitérer ma demande de geste citoyen envers les propriétaires d'animaux :

« Madame, Monsieur, lorsque vous allez promener votre compagnon, pensez à vous munir de l'indispensable sac vous permettant de ne pas abandonner la déjection de votre animal sur le trottoir ou encore, et c'est plus fréquent, dans les espaces verts de votre commune, des espaces verts entretenus par les employés communaux pour que les enfants puissent s'y amuser! Je ne pense pas que vous abandonneriez les crottes de votre chien sur votre terrain, dans votre pelouse alors je vous remercie de ne pas les abandonner sur les espaces publics».

Je ne doute ni de votre volonté, ni du courage de chacun et chacune d'entre vous pour que nous arrivions tous à partager notre plaisir de vivre à la campagne, dans un village rural entretenu, c'est tellement agréable.

Très cordialement, Votre maire, Mireille ELOY

BREVES DE CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2016

A L'UNANIMITÉ :

Création d'une régie de recettes pour le prélèvement automatique des factures communales



Délibération pour acceptation d'un devis de la SCLEP au prix de 1 113.99 € HT **pour la création d'une** grille avaloir au lotissement du **Nerprun** afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie

Délibération pour acceptation d'un devis pour la création d'un nouveau site internet suite au piratage de l'actuel

La Société CAPTUSITE a été retenue pour la création d'un nouveau site internet au prix de 3 790 € HT.

Délibération pour acceptation d'un devis pour la pose d'armoires d'éclairage public par SES sur l'ensemble du territoire de Boutigny-Prouais dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public. La Sté SES va procéder au changement ou à la rénovation de nos armoires d'éclairage public dans l'ensemble de notre village pour un montant de 12 736.51 € HT avec une subvention à hauteur de 50 % de la part du Syndicat électrique SIEPRO.

Délibération pour l'inscription de Monsieur Lami sur le monument aux morts après avis positif de l'Office National des Anciens Combattants lors de la prochaine cérémonie commémorative du 8 mai 2017

Délibération pour validation des nouveaux statuts du Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue Lez Yvelines (SILY) tenant compte du nouveau périmètre, de la nouvelle constitution du bureau et des nouvelles dispositions financières

Délibération pour signature d'une convention tripartite avec la compagnie des cartes carburant et la trésorerie de Dreux pour la mise en place du prélèvement automatique

A LA MAJORITÉ :

Délibération pour participation financière 2016 au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 150 € (1 abstention)

Délibération pour participation financière 2016 au Fonds d'Aide aux Jeunes à hauteur de 150 € (1 abstention)

Délibération pour avis sur la demande de remise gracieuse de l'ancien percepteur de Nogent le Roi dans le cadre d'un jugement afin de lui permettre de présenter un dossier au Ministre à la suite de son contrôle sur la gestion des comptes de la collectivité pour l'année 2012, notre commune n'ayant subi aucun préjudice financier s'agissant du versement de salaires et de prime pour un agent en service (1 contre).

Elections 2017 : inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre

Pour voter aux élections présidentielles et législatives en avril et juin 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

S'inscrire pour voter

2017 connaîtra deux scrutins : les présidentielles (1 er tour : 23 avril et 2nd tour : 7 mai) et les législatives (1 er tour : 11 juin et 2nd tour : 18 juin). Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Pensez-y, notamment si vous avez déménagé récemment. En cas de doute, vous pouvez vérifier votre inscription auprès de la mairie.

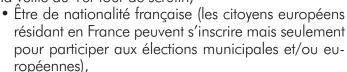
Pièces à fournir ?

- Formulaire cerfa n°12669*01 dûment rempli de demande d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable
- Une pièce d'identité récente (valide ou périmée) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Pour rappel, les cartes nationales d'identité sont dorénavant valables 15 ans.

• Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou quittance de loyer).

Qui peut être électeur ? Il faut remplir les conditions suivantes :

 Avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,



elections

• Jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique pour les jeunes s'étant fait recenser à 16 ans. Les nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées par courrier début 2017.



11 Novembre 1918

Le Vendredi 11 novembre 2016,

vous êtes invité(e) à honorer de votre présence les cérém<mark>onies comm</mark>émoratives du 98ème anniversaire de l'armistice signé à Rethondes le 11 novembre 1918.

Déroulement des cérémonies :

10h30 : Rendez-vous devant le monument aux morts de Prouais, Dépôt de gerbe.

11h: Rendez-vous cimetière de Boutigny devant le monument aux morts: Inauguration de l'inscription de Mr Lami, «Mort pour la France» sur le monument aux morts Allocutions et dépôt de gerbe.

12h: Vin d'honneur offert par la municipalité salle polyvalente

POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Lundi 3 octobre 2016, à la salle polyvalente avec le concours de la gendarmerie de Nogent le Roi, se tenait une réunion publique d'information sur la « Participation Citoyenne ».

Qu'est-ce que la « participation citoyenne ?

C'est une démarche destinée à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. IL N'A PAS VOCATION A SE SUBSTITUER A L'ACTION DE LA GENDARMERIE



Ce concept permet de mettre la délinquance en échec.



5 temps forts:

- 1) Le 29 juin 2016 les élus ont eu, au cours d'un conseil municipal, une présentation et un débat avec les gendarmes sur ce concept précisant le rôle de chacun des intervenants que sont le maire, les référents volontaires et la gendarmerie.
- 2) Lors de ce même conseil municipal, les élus, par un vote, ont donné leur accord pour engager ce processus.

- 3) Le 3 octobre 2016, la mairie organise à la salle polyvalente, en présence des élus, la tenue d'une réunion publique de sensibilisation et d'information à destination de la population animée par les représentants locaux des forces de l'ordre.
- 4) La participation des référents volontaires est alors précisée au cours de cette même réunion publique. Ils seront en contact direct avec la gendarmerie. Ils seront en quelque sorte leurs « yeux » et leurs



oreilles supplémentaires sur le territoire de la commune, en charge de leur faire remonter des situations anormales, des incivilités ou des informations qui auraient pu être portées à leur connaissance. S'ils le souhaitent, et seulement s'ils le souhaitent, ces référents volontaires pourront se faire connaître de leurs concitoyens et en ce cas ils pourront relayer et diffuser à leur endroit des conseils préventifs ou toute information utile pour éviter notamment les cambriolages, les vols par ruse ...).

Certains participants présents à cette réunion se sont déjà proposés pour être référents. Si vous souhaitez les rejoindre et devenir référents dans votre bourg ou votre hameau et participer à ce dispositif consistant à rassurer les administrés et à dissuader les délinquants potentiels, faites-vous connaître soit auprès de la Mairie, la discrétion vous est assurée bien entendu, soit auprès de la Gendarmerie de Nogent Le Roi. Vous bénéficierez d'une formation dans les locaux de la gendarmerie.

5) Ce dispositif est à mettre en œuvre dans un cadre partenarial : un protocole sera prochainement signé à cet effet entre le Préfet, le Maire et l'autorité judiciaire. Son application accroît l'efficacité de la lutte contre la délinquance d'appropriation, les informations reçues par les forces de l'ordre leur permettant une présence sur le terrain mieux ciblée.

Attention!

Pour autant, les personnes participant à ce dispositif ne sauraient se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires : en aucun cas par exemple, ils ne peuvent mettre sur pied un dispositif de contrôle du secteur concerné par ses habitants. Leur rôle est de regarder, prévenir, en aucun cas d'intervenir.

Merci aux participants, Merci aux gendarmes Merci aux futurs référents.

URBANISME

N° ADMINISTRATIF	Date dépôt	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
DP 028 056 16 00 12	30/03/16	6 rue des Vieilles Pierres Beauchêne	Construction d'une piscine	Avis défavorable implantation non conforme au PLU
DP 028 056 16 00 13	26/03/16	27 rue des Grugeons - Les Joncs	Changement garage en habitation	Avis favorable
DP 028 056 16 00 14	02/04/16	29 rue de la Mésangerie La Musse	Abri bois ouvert	Avis défavorable implantation non conforme au PLU
DP 028 056 16 00 15	12/04/16	40 rue de la Fée - Rosay	Fenêtres de toit	Avis favorable
DP 028 056 16 00 16	03/05/16	1 rue des Potiers - Boutigny	Réfection d'un bâtiment existant	Avis favorable
DP 028 056 16 00 17	11/05/16	40 rue de la Fée - Rosay	Construction véranda	Avis favorable
DP 028 056 16 00 18	11/05/16	Les Terres Blanches - Bouchemont	Changement du portail	Avis favorable
DP 028 056 16 00 19	10/05/16	10 rue de Nerville - Beauchêne	Construction d'un garage	Avis défavorable
DP 028 056 16 00 20	18/05/16	15 rue des Forges Les Primevères	Ravalement des façades	Avis favorable
DP 028 056 16 00 21	31/05/16	16 rue des Potiers - Boutigny	Pose d'un abri de jardin	Avis favorable
DP 028 056 16 00 22	15/06/16	11 rue des Forges Les Primevères	Remplacement de la clôture existante	Avis favorable
CU 028 056 16 00 15	03/06/16	Rue des Sablons - Beauchêne	Constructibilité	Avis favorable
PC 028 056 16 00 05	15/06/16	13 rue des Blatiers - Prouais	Extension d'une maison d'habitation	Avis favorable
PC 028 056 16 00 06	24/06/16	Rue Chartraine - La Musse	Construction maison individuelle	Avis défavorable
DP 028 056 16 00 24	12/08/16	17 rue des Forges Les primevères	Remplacement portail et pilier	Avis favorable
DP 028 056 16 00 25	12/08/16	49 rue des Potiers - Boutigny	Changement fenêtres + porte de garage+ clôture + portail + toiture	Avis favorable avec adaptations mineures au PLU
DP 028 056 16 00 26	03/08/16	2 rue de la volaille – La Musse	Changement de la toiture	Avis favorable
DP 028 056 16 00 27	13/08/16	32 rue du Chemin Vert Les Joncs	Création de deux châssis fixes vitrés	Avis favorable
DP 028 056 16 00 29	23/09/16	Rue des Sablons - Beauchêne	Construction d'une piscine	Avis défavorable implantation non conforme au PLU
PC 028 056 16 00 07	09/07/16	Butte de Beauterne	Construction maison d'habitation	Refusé manque demande de défrichement

Petit lexique:

Déclaration préalable (D.P.):

C'est une autorisation administrative qui s'impose aux travaux de faible importance non soumis à permis de construire et aux divisions de terrain non soumises à permis d'aménager.

Permis de construire (P.C.)

C'est une autorisation administrative qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante.

Certificat d'urbanisme (CU):

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.

DITES LE...AVEC DES FLEURS...

Le langage des fleurs ne se limite pas aux messages amoureux. Les fleurs permettent de transmettre un remerciement, une marque d'amitié, d'apporter de la joie ou de l'espoir.

C'est en ce sens qu'elles irradiaient lors du buffet organisé pour l'inauguration de l'enseigne « La Grange » réalisée, comme ces fleurs par SOPHIE DU BUISSON sculpteur professionnel.

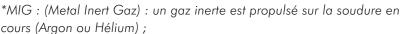
Pour se faire, nous dit cette créatrice d'art, je découpe au plasma et soude à l'arc ou au MIG*. Les œuvres ainsi réalisées mélangent dans un même mouvement force et douceur. Par le travail des métaux et notamment de l'inox, elle donne vie à la nature.

« L'Inox est inaltérable et donc stable dans le temps, les fleurs sont un témoignage d'amour et de paix inaltérable ».



BRAVO L'ARTISTE!

... et merci pour la conception de l'enseigne sur notre bâtiment communal, réalisée avec la participation de votre métallier, les Ets FOSSE, un voisin eurélien de Montreuil.













Calendrier 2016 : Mises à jour des activités des associations jusqu'à la fin de l'année 2016.

Calendrier 2017 : Premières dates retenues. Ce calendrier fera l'objet d'une réunion spécifique de la commission ASSOCIA-TIVE, SPORTIVE, CULTURELLE et ANIMATIONS pour le compléter. Cette réunion a été fixée au Vendredi 9 DECEMBRE 2016.

✓ 05 Novembre

LA GRANGE fête HALLOWEEN 14H00 à 16H30 LES ESCAPADES 16h30 à 17h30 MESSAMIA Zumbakids déguisée

20h00 LES ESCAPADES

✓ 11 Novembre

10H30 - PROUAIS Monument aux morts 11H BOUTIGNY Monuments aux morts MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS Commémoration Armistice 1918

✓ 19 et 20 Novembre

8H à 19H STAND DE TIR LA FRATERNELLE Concours UFOLEP Raymond Gareau

✓ 03 Décembre

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Sainte Barbe

✓ 10 Décembre

10h00 LA GRANGE

Spectacle de Noël pour les élèves de l'école Etienne Prunier

17h00 Concert des Bardes du Pays Houdanais avec les élèves de l'école Etienne Prunier

✓ 17 Décembre

LA GRANGE - Animation Zumba et Piloxing Adultes MESSAMBIA

✓ 15 Janvier 2017

SALLE POLYVALENTE ASCBP SECTION FOOT Animation et galette des rois

✓ 10 Juin

20 H LA GRANGE

LES ESCAPADES - Représentation théâtrale Adultes

✓ 11 Juin

17 H LA GRANGE LES ESCAPADES - Représentation théâtrale Enfants

✓ 17 Juin

Après-midi LA GRANGE MESSAMBIA - Spectacle enfants ZumbaKids

✓ 24 Juin

19 h 30 PLACE DE PROUAIS COMITE DES FETES DE PROUAIS Repas et Feu de la Saint-Jean

Vie associative



BILAN DE « LA FRATERNELLE »

Pour son Président Gilles MARECHAL, 2015 – 2016 fut une saison remarquable dans tous les domaines :

EFFECTIFS: 43 sportifs et 5 visiteurs soit 48 personnes au total. Tous les ans nous enregistrons un renouvellement de 25 à 30% de notre effectif.

AMBIANCE: Le club fonctionne toujours avec autant de plaisir et de dynamisme. L'ambiance y est très agréable et conviviale.



Nos petits champions en équipe.

UNE DATE QUI VA FAIRE BOUM! En janvier 2018 nous fêterons les 110 ans du club. (A suivre)

NOS RESULTATS: Sur le plan départemental nos compétiteurs ont reçu une pluie de médailles et de titres. Chez les adultes: deux de nos sportives ont eu la joie de faire partie des 80 sélectionnés pour disputer la finale du Championnat de France 10 mètres. Bravo à ces deux jeunes femmes qui ont su dignement porter les couleurs du club.

Quant à notre jeune école de tir créée en septembre 2009 : Son parcours est aussi éloquent que les adultes. Sur les 14 présents aux départementaux, 11 de nos tireurs se sont qualifiés pour les régionaux. A l'issue des rencontres, Aymeric Pingaux est devenu champion régional catégorie benjamin et a répondu présent au championnat de France ; le seul du club et du département !

<u>En équipe les résultats sont très appréciables</u>: Notre école de tir depuis 4 ans est la plus titrée du département. Elle figure dans le top 5 des meilleures écoles de tir de la région centre. Cette année, nos jeunes se sont classés troisièmes lors des finales régionales. Bravo à tous les acteurs du club.

PERSPECTIVES: Je souhaite que l'année 2016/2017 soit aussi riche que celle que nous venons de vivre. La saison 2016/2017 sera axée sur le tir au Féminin.

DATES A RETENIR: 19 ET 20 NOVEMBRE - 8H à 19H / STAND DE TIR LA FRATERNELLE - Concours UFOLEP

A bientôt de se retrouver pour de nouvelles aventures sportives Gilles MARECHAL

ERRATUM

Changer de canton ne signifie pas changer de circonscription!

Sur la base de ce constat, une petite erreur est apparue en page 23 du livret d'accueil CCPH...

Le député de notre circonscription est bien Jean-Pierre GORGES et non Olivier Marleix .

> M Jean-Pierre GORGES Député, 1^{ère} Circonscription d'Eure et Loir Assemblée Nationale 126 rue de l'université Paris 07 Tel : 06.82.88.80.01





Vie associative



LE JARDIN MEDIEVAL RECRUTE...DES SENIORS BENEVOLES

Les enfants de l'école et des ainés disponibles se sont associés autour d'un joli projet, construire un jardin médiéval!

Ce projet d'un jardin, inspiré des jardins des cloîtres de l'époque médiévale, a vu le jour en 2015. Plusieurs bénévoles se sont réunis pour élaborer le plan du futur jardin puis pour tracer sur le terrain les lignes de la première phase de ce qui serait un jardin médiéval.

Ensuite, il a fallu diviser une partie du terrain mis à notre disposition, en espaces réguliers : cinq carrés de terre surélevée, délimités par des planches mais bientôt par des gaulettes tressées que l'on appelle plessis. La terre a été travaillée comme il se doit. Plantes aromatiques, fleurs, légumes ont été plantés ou semés par les enfants.

En 2016 un récupérateur d'eau de pluie a été installé. Les oiseaux un peu trop gourmands ont été éloignés par la présence d'épouvantails sortis de l'imaginaire des enfants et façonnés par eux...

Notre intention est de faire évoluer chaque année ce jardin pour le plus grand plaisir des enfants et adultes qui en assurent la plantation et l'entretien, complété d'une logistique assurée par les membres du CCAS.

Ce jardin va encore évoluer, peut être un nouveau carré, d'autres plantations. ...?

En tout état de cause, ce jardin ne pourrait perdurer sans les séniors bénévoles qui aident, conseillent, entretiennent aussi...

Un jardin signifie de la continuité dans son entretien, exemple cet été les enfants en congés n'étaient pas présents et le jardin a eu soif... aussi nous lançons un appel à d'autres séniors plein de bonnes volontés, pour nous rejoindre et contribuer à la réussite de ce beau projet pédagogique, fédérateur et qui s'inscrit dans la durée.

Contacts:

Mairie : Agnès B au 02.37.43.00.43

CCAS: Patricia BESSARD au 06.38.56.19.51



Culture U r e

UN PEU D'HISTOIRE...

Toussaint, la fête des saints

La Toussaint est une fête catholique, en l'honneur de tous les saints du panthéon catholique.

Au IVe siècle, l'église grecque décide de fêter les martyrs chrétiens. À l'origine, les premiers saints, après les apôtres, étaient des martyrs, morts pour leur foi. Cette fête est célébrée le premier dimanche après la Pentecôte dans l'église orthodoxe.

Au VIIe siècle, l'église catholique fait du Panthéon de Rome une église dédiée à Sainte-Marie des martyrs. Ainsi, au culte des divinités romaines se substitue le culte des saints catholiques. C'est à cette occasion que la fête de la Toussaint est instituée. À l'origine, elle est célébrée en mai. On l'a ensuite déplacée au 1 er novembre.



Le 1 er novembre, c'est aussi le jour de l'an celte. La Toussaint, c'est la fête des saints et non la fête des morts. Celle-ci a lieu le 2 novembre. Cependant, parce que la Toussaint est un jour férié, il est plus facile de se rendre au cimetière ce jour-là...

Rappels



RAPPEL

La collecte des objets encombrants pour notre commune aura lieu le

Mercredi 30 novembre 2016.

(Sortir vos encombrants la veille de cette date)
La collecte des déchets verts prendra fin le

Lundi 19 décembre 2016

PENSEZ-Y

Dans la nuit du 29 octobre au 30 octobre 2016, à 3h00 il sera 2h00

- Enlevez 1 heure sur votre montre
- Nous gagnons 1 heure de sommeil
- Il fera nuit plus tôt!



CULTURE U r e



Dans le cadre des Scènes Euréliennes, soutenues par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

VENEZ PARTICIPER gratuitement à

une soirée de partage et d'échange autour d'un spectacle :

Quand ce qui est entendu n'est pas dit... et réciproquement !!!

Ce sera l'occasion pour vous de faire connaissance avec la comédie amphigourique qui consiste à écrire un texte de manière volontairement burlesque, obscure ou inintelligible.

De plus, le verre de l'amitié, offert par la mairie, sera servi à la fin du spectacle!

Samedi 19 novembre 2016 20H30 à La Grange

Entre les «non dits», les « mal dits» et les «mal entendus «... Comment se comprendre?

A travers des situations cocasses, vont se dévoiler, les relations, les incompréhensions, les révélations, mises au paroxysme de l'incommunication

Animation Halloween

MESSAMBIA

Vive Halloween !!!

Messambia organise une animation pour vos enfants **ZUMBAKIDS**

Samedi 5 novembre 2016 de 16h30 à 17h30 LA GRANGE

Venez déguisés la fête sera plus folle!

N'oubliez pas de prendre une paire de baskets propre et une bouteille d'eau.

Pour une bonne organisation, merci de nous envoyer un mail de réservation car le nombre de places est limité à l'adresse suivante : messambia@hotmail.fr.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses !!!

Animation sportive pour adultes

L'association Messambia organise une animation pour adultes :



ZUMBA et PILOXING

Samedi 17 décembre 2016 de 17h00 à 19h15 LA GRANGE

Pour ceux qui ne connaissent pas, un petit résumé des deux activités :

ZUMBA est un programme d'entrainement physique complet alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio, préparation musculaire, équilibre et flexibilité. Les chorégraphies s'inspirent des danses latines (salsa, merengue, reggaeton...) mais aussi de styles variés.



PILOXING associe des mouvements de boxe, pilates (méthode de gym douce) et de danse. Le tout sur une musique rythmée.

N'oubliez pas de prendre une paire de baskets propre et une bouteille d'eau.

Pour une bonne organisation, merci de nous envoyer un mail de réservation car le nombre de places est limité à l'adresse suivante : messambia@hotmail.fr.

Informations

Etat civil



GUERRIER Lucie née le 11 Août 2016 COELHO Lana née le 02 Septembre 2016 JOYEUX César né le 23 Septembre 2016

Bienvenue aux bébés, Félicitations aux heureux parents. ILS SE SONT DITS OUI...

SIDANER Julien et BRUNEAU Cindy le 10 Septembre 2016 Sincères félicitations et vœux de bonheur.

NOS PEINES...

Mme FILLIOUD Francine décédée le 21 Septembre 2016 Toutes nos condoléances à la famille endeuillée.



1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Baptiste DOUINE - 06 74 52 18 15 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAIS

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle » Gil MARECHAL - 06 74 52 39 79 - marechal.gil@free.fr

MESSAMBIA Zumba Fitness Alexandra PEETERS- 06 73 40 45 61 - messambia@hotmail.fr - www.messambia-zumba.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS 02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00 bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

Estelle GOULARD - rpe.etienneprunier@gmail.com -



Rpe etienne prunier

GARDES DE MEDECIN Composer le 15 **HOPITAL DE HOUDAN** 01 30 46 18 00 **GENDARMERIE** Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64 sur rendez-vous le mardi matin à la mairie de Boutigny

